

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Gestion

Aix-Marseille Université (AMU)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Gestion* de la Faculté d'Economie et de Gestion (FEG) d'Aix-Marseille Université (AMU) apporte à ses titulaires une formation spécialisée dans le domaine de la gestion, les spécialisations proposées couvrant cinq domaines possibles : Administration des institutions culturelles (AIC), Banque et affaires internationales (BAI), Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE), Sciences de gestion (SG) et Métiers de la montagne (MM). La formation développe aussi des compétences additionnelles en langue anglaise et parfois dans une deuxième langue et en informatique lorsque la spécialisation ne touche pas au domaine informatique. Elle apporte également des connaissances des différents champs (juridique, social...) dans lesquels s'insère l'activité économique.

La licence est une licence dite suspendue, c'est-à-dire qu'elle ne propose pas trois années de formation mais se limite à l'année de bac+3 (L3), et accueille des étudiants issus de Brevets de technicien supérieur (BTS), de Diplômes universitaires de technologie (DUT), de deuxième année de licence (L2) ou de classes préparatoires aux grandes écoles.

La L3 *Gestion* conduit ses titulaires à un large choix de masters en gestion, soit des masters dans le domaine de spécialisation choisi, soit des masters proposant d'autres spécialisations à la FEG, à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) ou dans d'autres institutions d'enseignement supérieur. Les étudiants gardent aussi la possibilité d'accéder directement au marché du travail (10 % des étudiants).

La formation accueille des effectifs relativement stables, fluctuant entre 129 étudiants (promotion 2015-2016) et 154 étudiants (promotion 2013-2014 et 2014-2015).

Les cours pour les parcours BAI et SG ont lieu sur le site de Marseille, sur le site d'Arles pour le parcours AIC, sur le site d'Aix pour le parcours MIAGE et sur le site de Gap pour le parcours MM.

Analyse

Objectifs

La licence *Gestion* avec ses cinq parcours permet de couvrir de nombreux domaines de la gestion. Il s'agit d'une licence généraliste qui a pour vocation de permettre aux étudiants d'acquérir des prérequis disciplinaires et méthodologiques ainsi que des compétences analytiques et transversales. En ce sens le diplôme de la licence *Gestion* est un diplôme généraliste en Gestion mais qui répond correctement aux objectifs de ses cinq parcours. Elle doit également permettre aux étudiants diplômés de poursuivre leurs études et d'accéder aux masters proposés. Notamment les cinq parcours proposés dans la licence ouvrent pour quatre d'entre eux sur des masters du même nom. Le parcours SG ne débouche pas sur un master SG mais il existe un grand nombre de masters accessibles aux étudiants détenteurs de la licence *Gestion* parcours SG, puisqu'il constitue le parcours le moins spécialisé. La licence *Gestion*

<p>revêt aussi un objectif de professionnalisation en facilitant l'accès des étudiants au marché du travail. L'architecture générale de la formation est lisible et apparaît claire. La place des matières de gestion pose question pour certains parcours : outre les 70 heures mutualisées, 84 heures seulement sur les 449 heures pour le parcours MIAGE, la même remarque pouvant être faite pour le parcours MM. Des débouchés variés (emplois d'assistant, de chargé de mission susceptibles d'évoluer vers des emplois de cadres intermédiaires) sont accessibles dans différents domaines (marketing, administration, finance, tourisme, informatique) et sont présentés aux étudiants de la licence.</p>
<p>Organisation</p>
<p>La licence <i>Gestion</i> est rattachée à la FEG. Elle accueille les étudiants en formation initiale et en formation continue. Elle peut aussi accueillir un public en alternance comme indiqué dans la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) mais cette possibilité ne semble pas exploitée pour l'instant. Compte tenu de cette diversité des parcours, l'organisation concrète de l'année universitaire est exposée assez clairement. La formation prévoit un stage d'une durée de 8 à 10 semaines (sauf pour le parcours SG) et un projet tuteuré qui est réalisé en groupes. Puisqu'il s'agit d'une licence suspendue, l'absence d'informations sur les deux années précédentes ne permet pas de juger pleinement de l'agencement et du séquençage des matières. La mutualisation des enseignements entre parcours est différente d'un parcours à l'autre : elle représente de 21 % à 53 %. Il existe également une mutualisation avec d'autres formations d'AMU sans pour autant que le dossier d'autoévaluation précise l'ampleur de cette mutualisation : c'est le cas pour le parcours MM (Gap) qui mutualise certains cours avec la licence professionnelle <i>Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs</i> (GDOSSL) et pour le parcours MIAGE qui compte des mutualisations avec le parcours MIAGE de la licence <i>Informatique</i>. Les volumes horaires sont très disparates d'un parcours à l'autre. Il convient enfin de noter l'incomplétude du dossier pour le parcours AIC : les unités d'enseignement (UE) correspondantes ne sont pas fournies ni les crédits européens ou les volumes horaires.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La licence <i>Gestion</i> trouve naturellement sa place dans son environnement local. Il n'existe pas de concurrence avec les universités proches (Avignon et Toulon) qui ne proposent pas de licence en gestion. Néanmoins, l'origine géographique des flux d'étudiants n'est pas décrite dans le dossier. D'autres licences généralistes font également partie de l'offre de formation de la FEG : la licence <i>Economie et gestion</i> et la licence <i>Administration Economique et Sociale</i> (AES). La nature des relations nouées avec les différents établissements de sa région (lycées, instituts universitaires de technologie (IUT)) n'est pas présentée ; ces relations ne semblent pas très développées mise à part la participation aux journées portes ouvertes alors que presque 50 % des effectifs se composent d'étudiants ayant obtenu un BTS ou un DUT. Le lien avec le monde professionnel existe à plusieurs niveaux. Les professionnels sont présents dans les cinq parcours de la licence pour assurer les cours. Ils participent également au conseil de perfectionnement. La déclinaison de la licence en parcours lui permet de se distinguer d'offres comparables.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est composée de 34 enseignants en poste, toutes disciplines confondues, et de professionnels extérieurs. Les enseignants en poste sont pour la plupart des enseignants-chercheurs (3 professeurs des universités, 24 maîtres de conférences, 2 professeurs agrégés (PRAG), 1 professeur associé à temps partiel (PAST), 2 professeurs certifiés (PRCE) et 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER)) et assurent environ 50 % du volume horaire total. Le cœur des compétences des enseignants-chercheurs correspond aux enseignements dispensés. L'équipe des enseignants en poste est suffisamment étoffée pour assurer le bon fonctionnement de la formation, pourtant le nombre de vacataires est très élevé (58 personnes). Ils assurent l'autre moitié du volume horaire des enseignements, parfois pour des très petits volumes horaires, et leur pertinence par rapport à certains cours pose question. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire. En effet, bien que les enseignants-chercheurs en sciences de gestion restent majoritaires, des enseignants-chercheurs d'autres disciplines (informatique, économie, biologie des populations et écologie, génie informatique, automatique et traitement du signal) interviennent également. Le nombre de professionnels extérieurs impliqués dans la formation pourrait, <i>a priori</i>, sembler favorable à l'objectif de professionnalisation. Cependant, un examen attentif des métiers d'origine de ces personnels indique qu'ils viennent du rectorat (cinq enseignants) ou d'organismes de formation (onze enseignants). En outre pour les professionnels clairement identifiés, on ne sait pas, sauf exception, si le cœur de leur activité professionnelle correspond aux enseignements. Le pilotage de la formation est assuré par le responsable de la formation.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>L'effectif moyen sur la période 2012-2016 est de 147 étudiants avec une baisse de 16 % pour la dernière année. Aucune explication n'est apportée à cette baisse. Est-elle à rechercher dans la baisse des effectifs du vivier des recrutements (BTS, DUT, licences AMU ou hors AMU et autres origines) ou dans une autre cause ? L'effectif de la licence se répartit à peu près à parts égales entre ces quatre sources de recrutement (BTS, DUT, licences AMU et hors AMU, origine « autre »). Le dossier d'autoévaluation de l'établissement ne fournit aucune statistique sur l'origine régionale</p>

<p>respective des effectifs globaux.</p> <p>Le taux de réussite moyen de 2011 à 2015 est très bon : il s'élève à 90 %. L'absence de tableau complet relatif à la réussite (partielle ou complète), à l'insertion professionnelle (emplois occupés) et à la poursuite en master (masters intégrés) ne permet pas d'obtenir les précisions suffisantes.</p> <p>La majorité des diplômés poursuivent leurs études (90 %), le plus souvent en master. Une part importante des étudiants restent au sein de la faculté (82 %), 8 % poursuivant en dehors d'AMU.</p> <p>L'insertion professionnelle au sortir de la L3 <i>Gestion</i> n'est pas étudiée. Seul est mentionné le nombre d'étudiants entrant dans la vie professionnelle (10 %).</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Le fait qu'une très grande majorité des enseignants de la licence rattachée à l'établissement soit des enseignants-chercheurs est un gage de lien avec la recherche.</p> <p>Les relations avec la recherche restent cependant assez ténues. Certains cours semblent intégrer dans leur contenu des exemples qui s'appuient sur les résultats des recherches menées. Cependant leurs apports spécifiques et utiles pour la licence ne sont pas mis en évidence.</p> <p>Du fait de la diversité des parcours et du rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans la licence à six laboratoires de recherche : le Centre de recherche sur le transport et la logistique (CRET-LOG, équipe d'accueil (EA) 881), le Centre d'études et de recherche en gestion d'Aix-Marseille (CERGAM, EA 4225), le Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes (LSIS, unité mixte de recherche (UMR) 7296), le Laboratoire d'informatique fondamentale (LIF, UMR 7279), le Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille (GREQAM), le Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST, UMR 7317) et l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE, UMR 7263), un lien avec la recherche peut être supposé. La nature de ces collaborations n'est cependant pas abordée dans le dossier.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Si la formation semble en phase avec le dynamisme économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et peut trouver dans les cabinets et les entreprises locaux un débouché à ses diplômés tout en affinant la qualification de cadres locaux grâce à la poursuite d'études en master, les données fournies par le dossier d'autoévaluation de l'établissement en matière de suivi des diplômés sont insuffisantes pour permettre de confirmer ce point de vue. Les étudiants sont susceptibles d'occuper des emplois de collaborateurs dans des entreprises de toute taille et dans tous les secteurs et d'évoluer vers des emplois de cadres intermédiaires financiers, ou spécialistes de développement culturel, de développement environnemental et local, de gestion de projets informatiques ou d'assistants chef de produits et de marchés, assistants import/export.</p> <p>Les parcours sont conçus de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.</p> <p>Les attentes des professionnels sont également prises en compte de manière formelle puisque ceux-ci sont impliqués dans le conseil de perfectionnement. Il existe enfin des rencontres Entreprises-Université chaque année en novembre.</p> <p>La fiche RNCP des diplômés ne décrit pas correctement la formation : les parcours ne sont pas identifiés. Les compétences obtenues ou les métiers visés à l'issue de la formation ne sont pas correctement énumérés et sont incomplets.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>En cohérence avec le caractère généraliste de la licence <i>Gestion</i>, la place des projets et des stages apparaît relativement restreinte. La licence <i>Gestion</i> prévoit la gestion d'un projet pour certains parcours (BAI, SG), un projet professionnel pour d'autres parcours (MM) et les deux types de projets pour un autre parcours (MIAGE), pour des volumes horaires disparates. L'existence d'un stage (8 à 10 semaines) n'est pas non plus harmonisée, certains parcours n'offrant pas aux étudiants la possibilité d'effectuer un stage. Les stages et les projets sont suivis par un membre de l'équipe pédagogique ; ils font l'objet d'une évaluation écrite et orale par les enseignants universitaires. Cependant ces projets ne s'inscrivent pas dans une démarche plus large d'identification des compétences acquises par l'étudiant. Le projet est sanctionné par trois crédits européens (à rapporter aux 30 crédits du semestre), ce qui lui confère une importance réduite au regard des enseignements. Le stage est apparemment aussi sanctionné par trois crédits mais cette information n'est pas toujours disponible (information manquante pour le parcours MM). Les étudiants peuvent s'appuyer sur la plateforme iQuesta, dédiée à l'accompagnement à la recherche de stage ou d'emploi.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Malgré l'existence de partenariats avec des universités étrangères (quatre partenariats), la mobilité sortante est inexistante. La mobilité entrante quant à elle est assez présente et résulte d'accords particuliers ou de programmes d'échange. Elle se traduit par l'accueil d'un pourcentage non négligeable d'étudiants étrangers : de 11 % à 20 % selon les années. L'enseignement de l'anglais s'effectue selon un volume horaire variable selon les parcours. Il est le plus important dans le parcours BAI (60 h) et le moins important dans le parcours MM (20 h) où cette faiblesse est seulement</p>

<p>en partie compensée par un enseignement de 20 h dans une seconde langue (espagnol ou italien). Il n'existe aucune obligation pour les étudiants d'obtenir une certification en langue anglaise pour une meilleure connaissance de leur niveau en anglais.</p> <p>La possibilité de réaliser son stage à l'étranger est offerte. Il n'existe pas d'autres dispositifs pédagogiques contribuant à développer la place de l'anglais.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Les dispositifs d'aide à l'insertion en licence et à l'orientation existent. Cependant, ils apparaissent peu nombreux. Ils se traduisent en amont par une procédure de recrutement assez sélective se déroulant en trois étapes : recrutement sur dossier, tests d'entrée et entretien de motivation. Néanmoins le dossier ne fournit aucune indication sur le nombre de dossiers reçus et par conséquent sur le ratio de candidats admis par rapport au nombre de dossiers reçus.</p> <p>Un dispositif de mise à niveau en gestion et un séminaire d'intégration ont été mis en place. Il n'existe pas de passerelles entre les différents parcours et/ou de processus de réorientation. Les étudiants proviennent majoritairement de BTS, de DUT, de L2 ou de classe préparatoire, sans que le dossier d'autoévaluation de l'établissement ne fournisse la moindre statistique sur le poids respectif de ces quatre origines dans les effectifs globaux.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>La licence <i>Gestion</i> est accessible en formation initiale et en formation continue, mais pas en alternance alors que la fiche RNCP prévoit cette possibilité ; elle est également accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Aucune statistique n'est fournie sur la part des étudiants concernés par ces dispositifs. Il n'existe aucun aménagement particulier pour les étudiants en formation continue.</p> <p>Concernant l'usage du numérique, des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sont utilisées, notamment la plateforme d'enseignement à distance (AMeTICE), mais le dossier d'autoévaluation de l'établissement ne précise pas les modalités d'utilisation de cette plateforme (lieu de dépôt de documents ou forum d'interaction ou exercices en ligne ?) ou la plateforme pour l'établissement des conventions de stage (E-PROD) ou encore la plateforme sur laquelle sont déposées les propositions de stage (iQuesta). En revanche il n'y a pas de réelle présentation des outils numériques sur lesquels s'appuient les différents enseignements.</p> <p>L'enseignement informatique est présent sur un semestre pour chaque parcours, excepté pour le parcours MIAGE où il est beaucoup plus présent compte tenu des objectifs de ce parcours.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>La validation de l'année, des UE et des disciplines suit les principes classiques de compensation, progression et capitalisation selon les règles en vigueur à l'Université. Le régime de contrôle retenu est le contrôle continu. En cas d'échec ou d'absence, une deuxième session est organisée, mis à part pour le stage, avec une exception pour le parcours MM.</p> <p>Les acquis plus professionnels sont appréciés lors du projet tuteuré en groupe, du projet professionnel et du stage ou des différentes mises en situation professionnelles. Ces derniers exercices permettent en outre d'avoir des évaluations transversales et de multiplier les sources d'évaluation des étudiants.</p> <p>Il est regrettable que les crédits européens correspondant à certains parcours ne soient pas indiqués dans le tableau présentant les UE.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Il n'existe pas d'outil permettant de recenser les compétences acquises par les étudiants de la L3 <i>Gestion</i>. Certaines évaluations permettent de vérifier les acquis transversaux des étudiants. C'est le cas des stages de fin d'année et des projets. La réalisation d'un projet permet aux étudiants d'avoir une ouverture vers des situations concrètes et de réaliser une synthèse transdisciplinaire, enrichissante pour les étudiants.</p> <p>Le supplément au diplôme n'est pas fourni. Il existe une évaluation semestrielle des enseignements clairement formalisée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Les diplômés poursuivent de manière importante leurs études après la licence vers des masters (entre 70 % et 90 %). Les taux de poursuite d'études en master énoncés dans le dossier d'autoévaluation ne correspondent pas aux chiffres présentés dans le tableau portant sur le récapitulatif de l'insertion et de la poursuite d'études pour une mention de licence. Ce tableau présente donc des données apparemment incohérentes. Les informations fournies dans ce tableau sont très succinctes et renvoient à l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) sur les formations et l'insertion professionnelle (avec une seule enquête réalisée en 2016 sur toutes les promotions depuis 2012).</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement et les procédures d'évaluation sont correctement mis en œuvre. Ces dispositifs permettent d'accompagner et d'anticiper les évolutions de la formation. Ils constituent un véritable appui à une réflexion stratégique de la licence et à une remise en cause des dysfonctionnements éventuels. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et occasionnellement au moment des demandes d'habilitation. Il associe des anciens étudiants et des représentants du monde socio-professionnel. De plus, une réunion de l'équipe pédagogique est organisée une fois par an. Un système d'évaluation semestrielle des enseignements est mis en place. Il renseigne sur les différents points de la formation. Le processus d'exploitation des résultats de l'enquête n'est pas décrit et les comptes rendus ne sont pas fournis dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Taux de réussite très bons (environ 90 %).
- Diversité des parcours : spécialisation de la gestion dans des domaines bien particuliers.
- Mutualisation de cours entre les différents parcours, ce qui permet aux étudiants d'avoir des compétences plus larges et polyvalentes.

Points faibles :

- Faible place de la gestion dans certains parcours.
- Absence de passerelles entre les différents parcours.
- Disparité du volume horaire entre les différents parcours.

Avis global et recommandations :

La formation est adaptée et cohérente. Elle permet d'acquérir des connaissances fondamentales en gestion/management tout en permettant un début de spécialisation de façon à poursuivre cette spécialisation en master pour renforcer et enrichir le processus de professionnalisation des diplômés. Il conviendrait néanmoins de renforcer la gestion pour certains parcours. En outre des informations sont manquantes pour le parcours AIC (absence du parcours dans le tableau des UE). De même, la fiche RNCP des diplômes ne décrit pas correctement la formation : les parcours ne sont pas identifiés. Les compétences obtenues ou les métiers visés à l'issue de la formation ne sont pas correctement énumérés et sont incomplets.

Une réflexion plus approfondie sur les acquis d'apprentissage (stages, projets), sur la grille d'évaluation et sur l'harmonisation de ces expériences serait toutefois souhaitable.

Il conviendrait peut-être de redéfinir l'organisation de la responsabilité de la licence et de proposer un niveau supplémentaire de responsabilité en intégrant un responsable par parcours afin de tenir compte de la grande diversité des différents parcours dans l'exercice de cette responsabilité et afin d'assurer un suivi au plus près des étudiants.

Il serait enfin opportun d'amener l'ensemble des étudiants à passer la certification *Test Of English for International Communication* (TOEIC) ou tout autre test pour une meilleure connaissance de leur niveau en anglais, une certification étant parfois demandée par les recruteurs.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Licence

**N° du rapport HCERES :
419478**

**Intitulé de la formation :
Gestion**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Analyse	
Objectifs	Les horaires de gestion dans le parcours représentent, cours mutualisés avec les autres parcours compris, 154 h de présentiel étudiant ce qui est loin d'être négligeable. Ne sont pas comptabilisées dans ce nombre les heures consacrées au système d'information, domaine qui occupe une part croissante dans les Sciences de gestion. Un débouché naturel de la licence Gestion parcours MIAGE étant la mention de master du même nom, il est également important que les étudiants acquièrent les bases en informatique qui leur permettront de poursuivre leurs études au sein de ce cursus
Organisation	Il s'agit d'une erreur formelle. L'annexe 1 (tableau des UE) donne 2 fois le parcours MIAGE. La liste des UE pour le parcours AIC est jointe ci-dessous.
Suivi des diplômés	La vocation première des licences généralistes étant la poursuite d'études, l'OVE ne réalise pas d'enquête d'insertion professionnelle pour les licences généralistes. Compte tenu du fort taux de poursuite d'études, de telles enquêtes ne pourraient porter que sur des échantillons de taille très réduite avec les problèmes que cela pose.

		ECTS	Heures CM	Heures TD
S5	UE 1 Techniques de Gestion I			
	Management Stratégique	9	24	
	Comptabilité des Sociétés		20	15
	Analyses et Etudes de Marché		24	
S5	UE 2 Droit et Langue Vivante			
	Droit du Travail	6	24	
	Anglais			20
S5	UE 3 Compétences Fondamentales en Management, Droit et Economie de la Culture			
	Etudes de Marché appliquées au Secteur Culturel	9	15	10
	Droit de la Culture		15	
	Initiation à l'Analyse Economique du Secteur Culturel		15	

	UE 4 Outils d'Evaluation des Politiques et des Pratiques Culturelles			
S5	Politiques Culturelles	6	15	
	Initiation à l'Etude du Secteur des Arts de la Scène et du Secteur des Arts Visuels			20
	Informatique Niveau V			30
	Méthodologie du Rapport de Stage			10
	UE 5 Techniques de Gestion II			
S6	Analyse Financière	6	24	10
	Mathématiques Financières			24
	UE 6 Professionnalisation			
S6	Projet	9		40
	Insertion Professionnelle			20
	Stage			10 semaines
	UE 7 Compétences Fondamentales en Management, Droit et Economie de la Culture			
S6	Gestion Financière	9	15	
	Connaissance des Institutions Territoriales			20
	Principes d'Economie Moderne			15
	UE 8 Outils et Techniques de Gestion des Organisations Culturelles			
S6	Informatique Niveau VI	6	20	15
	Etude des Publics : approche quantitative			20
	Anglais			20